Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260518-DELCOM_26_069-DE

MAIRIE DE MONTLOUIS-SUR-LOIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MAI 2026

Convocations envoyées le : 12 mai 2026
Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 18 MAI A DIX-HUIT HEURES TRENTE le Conseil municipal de la Commune de Montlouis-sur-Loire légalement convoqué s'est réuni à la **Mairie dans la salle du Conseil municipal** à Montlouis-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Vincent MORETTE, Maire,

29 présents : Mmes et MM MORETTE, THIEUX, GADIN, LECLERC, DUMAGNOU GARCERA-TRIAY, OTT, COSTE, PETIT-MARQUEZ, LENS, LELANDAIS, MILANETTO, DURAND, BRUNE, GUERIN, GABORIT, LE BRIERO, PISANI-BONNET, DOUCET, SIGNOL, PAUVERT, LEMPEREUR, MARKARIAN, BUET, LEGUILLE, GENTILINI, BUSSON, GRESSIEUX, PETIT.

4 absents ayant donné pouvoir :

Bernard DOUADY	à Sophie DUMAGNOU
Claire MORISSON	à Ludovic MARKARIAN
Vincent BEAUFOUR	à Magali OTT
Fabrice ORE	à Frédéric LECLERC

Absent :

Président de séance : Monsieur Vincent MORETTE

Secrétaires de séance : Catherine MILANETTO – Laure LELANDAIS

DELIBERATION 2026-69 : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE MONTLOUIS SUR LOIRE ET DES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA REGIE DES TRANSPORTS MONTLOUISIENS

Monsieur Laurent THIEUX, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant les comptes financiers uniques du budget principal et des budgets annexes.

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve (« capitalisation »), pour assurer le financement de la section d'investissement. Cette affectation doit permettre de couvrir les besoins de financement d'investissement, y compris les restes à réaliser, en comblant le solde d'exécution qui fait l'objet d'un simple report d'investissement, quel qu'en soit le sens.

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260518-DELCOM_26_069-DE

Cette affectation des résultats sera ensuite prise en compte dans les budgets supplémentaires relatifs à chacun des budgets.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Laurent THIEUX, Adjoint au maire,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu et approuvé les comptes financiers uniques de l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré :

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

BUDGET COMMUNAL (M57)

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de la section d'investissement de	1 189 291,46 €
- un excédent de la section de fonctionnement de	2 014 550,25 €
- un solde de restes à réaliser excédentaire de	1 511 445,88 €

Il est proposé l'affectation suivante :

- c/001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté - déficit	1 189 291,46 €
- c/002 Résultat de fonctionnement reporté – excédent	2 014 550,25 €
-c/1068 affectation des résultats	0 €

SERVICE DE L'EAU (M49)

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de la section d'investissement de	89 916,40 €
- un excédent de la section d'exploitation de	783 996,63 €
- un solde de restes à réaliser excédentaire de	184 048,41 €

Il est proposé l'affectation suivante :

- c/001 Résultat antérieur reporté - déficit	89 916,40 €
- c/002 Résultat de fonctionnement reporté - excédent	783 996,63 €
-c/1068 affectation des résultats	0 €

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT (M49)

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de la section d'investissement de	290 047,58 €
- un excédent de la section d'exploitation de	365 058,24 €
- un solde de restes à réaliser déficitaire de	5 754,00 €

Il est proposé l'affectation suivante :

- c/001 Résultat antérieur reporté – excédent	290 047,58 €
- c/002 Résultat de fonctionnement reporté – excédent	365 058,24 €
-c/1068 affectation des résultats	0 €

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260518-DELCOM_26_069-DE

R.T.M. (M43)

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de la section d'investissement de	35 726,09 €
- un résultat nul de la section d'exploitation de	121 ,09 €
- une absence de restes à réaliser.	

Il est proposé l'affectation suivante :

- c/001 Résultat antérieur reporté - excédent	35 726,09 €
- c/002 Résultat antérieur reporté - excédent	121,09 €

Le Conseil adopte à l'unanimité,
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Fait à Montlouis-sur-Loire le 18 mai 2026

Pour le maire,
L'Adjoint délégué,

Laurent THIEUX

Les Secrétaires de séance,

Catherine MILANETTO

Laure LELANDAIS

TRANSMIS au représentant de l'État le :	22 MAI 2026
RECU par le représentant de l'État le :	22 MAI 2026
PUBLIE le :	22 MAI 2026
ACTE EXECUTOIRE	